

EN PLAINNE VIE

LE MAGAZINE DES PALMIPLAINOIS

#11

MAI
2025

CŒUR DE VILLE

LE CHANTIER COMMENCE !

BUDGET

Les orientations
de l'année

p.6-7

GARANCE

Retour sur le passage
destructeur du cyclone

p.10-11

AGRICULTURE

Du nouveau pour notre
Projet alimentaire territorial

p.12



ÉDITO DU MAIRE	P.3
RETOUR EN IMAGES	P.4
ACTUALITÉS : BUDGET 2025	P.6
LA PLAINE SE CONSTRUIT	P.8
RETOUR SUR LE PASSAGE DU CYCLONE GARANCE	P.10
CADRE DE VIE	P.12
LA PLAINE S'ANIME	P.14
LA PLAINE JEUNESSE	P.16
LA PLAINE SOLIDAIRE	P.18
SPORT & ASSOS	P.20
LA PLAINE ET SES PARTENAIRES	P.22
EXPRESSIONS POLITIQUES	P.23

CONNECTÉS & INFORMÉS

www.ville-plainedespalmistes.fr
 Ville de La Plaine des Palmistes

 Vivre La Plaine des Palmistes


Votre Maire,
Johnny PAYET

La Plaine des Palmistes : une terrasse avec vue sur la mer.

Chers Palmiplainois, Chers Amis,

Voilà déjà cinq ans que vous avez bien voulu nous faire confiance. Nous nous approchons du bilan de fin de mandature, que nous vous présenterons dans un magazine dédié. Vous nous avez mis aux affaires en fonction d'un programme que nous vous avons présenté lors de notre campagne et auquel vous avez adhéré. Merci pour votre confiance.

Nous sommes la première, et à ma connaissance la seule commune, à avoir pu réaliser tout ce programme, et même plus. Cela n'a pas été sans mal, car nous avons eu durant notre mandat la Covid, la guerre en Ukraine, ou encore la dissolution du gouvernement avec une multitude de premiers ministres. Des événements qui ont pesé sur les finances de l'État et par ricochet sur les nôtres. Les cyclones Belal et Garance ne nous ont pas non plus épargné, mais nous y sommes arrivés. La Plaine des Palmistes est plus accueillante et grandit tout en restant un petit village où il fait bon vivre.

Certes, beaucoup essayent de faire croire que les finances de la ville sont au plus mal, mais comme vous pourrez le constater dans ce numéro, rien n'est vrai.

Grâce à des finances saines, pour vous :

- Nous avons obtenu le **label Petite ville de demain**
- Nous avons obtenu le **label Commune touristique** et nous travaillons actuellement sur le **label Station de tourisme**
- Nous avons de l'eau potable sur toute la commune grâce à l'usine de potabilisation du bras des calumets, avec le concours de la Cirest

- Le PAT (Projet alimentaire territorial) démarre son deuxième niveau
- Le TZCLD (Territoire zéro chômeur longue durée), bien que freiné par des éléments indépendants de notre volonté, est toujours en route en lien avec le PAT et la future usine de transformation alimentaire.
- L'épicerie sociale solidaire Le Soubik est ouverte, elle permettra aux plus démunies de se nourrir correctement et surtout dignement.

Mais notre implication ne s'arrête pas là. Les travaux du **nouveau cœur de ville** démarrent dans quelques jours et le chantier du **village bien-être** débute dans les prochains mois. Par ailleurs, dans le futur, le marché forain sera redynamisé avec une **galerie commerciale** au-dessus. Autant de nouveautés qui permettront aux habitants de notre charmante commune, ainsi qu'aux touristes, de se balader et de flâner au cœur de notre village, en toute sécurité.

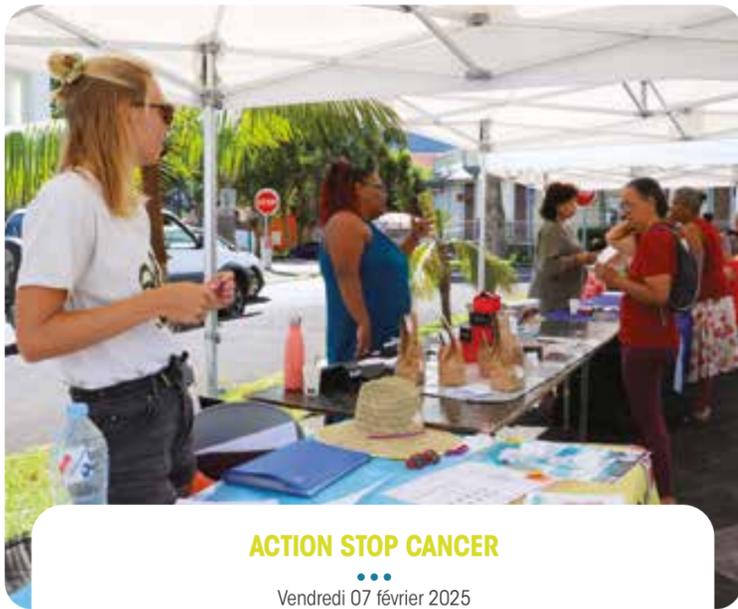
Vos élus ont beaucoup travaillé durant ce mandat, mais rien n'aurait été possible sans la participation active du personnel communal, largement impliqué dans nos objectifs. Un grand merci à lui.

Votre patience lors de la gêne occasionnée par ces travaux est remarquable. Merci à vous.

Je vous laisse découvrir dans ce magazine les avancées de ce début d'année. Bonne lecture à vous.

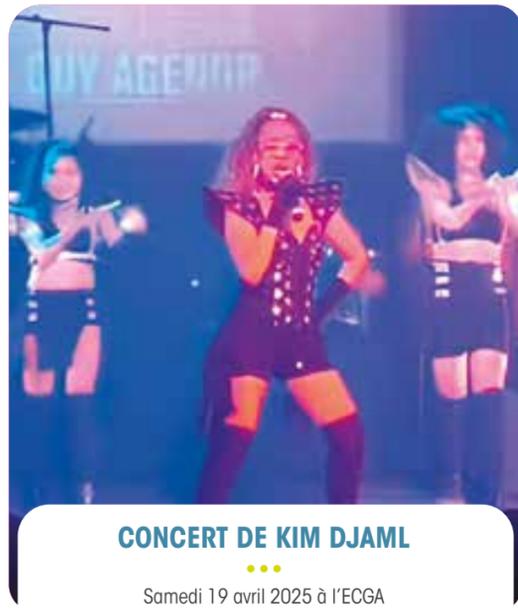
Bonne lecture à tous.

Votre Maire,
Johnny PAYET



ACTION STOP CANCER

Vendredi 07 février 2025



CONCERT DE KIM DJAML

Samedi 19 avril 2025 à l'ECGA



UNE ROSE, UN ESPOIR, CONTRE LE CANCER

Samedi 26 avril 2025



MATINÉE D'INFORMATION SUR L'ACCÈS AUX DROITS

Samedi 05 avril 2025 au CCAS



CÉLÉBRATION DU 08 MAI 1945

Jeudi 08 mai 2025



ILLUMINATION DE L'HÔTEL DE VILLE À L'OCCASION DE LA JOURNÉE DES MALADIES RARES

Semaine du 28 février 2025



CONCERT DE LANBELI

Samedi 22 février 2025



JOURNÉE GRAMOURS ISOLÉS

Samedi 07 décembre 2024



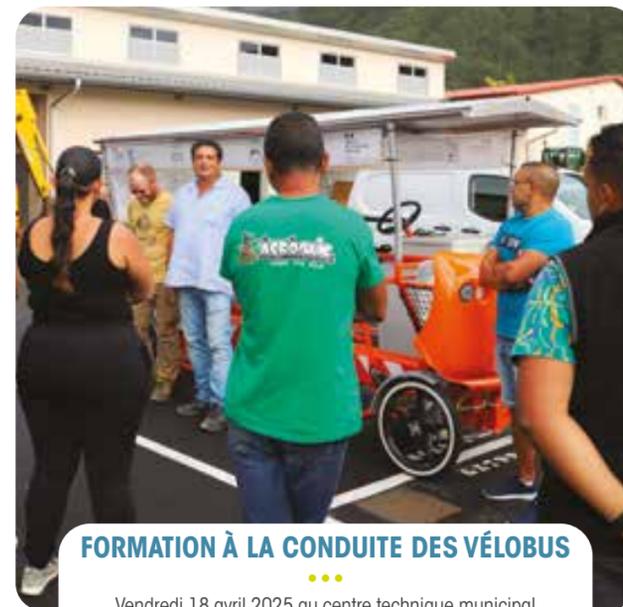
LANCEMENT DE L'OPÉRATION SAVOIR NAGER

Mardi 06 mai 2025 à la piscine municipale Thierry Robert



PRÊT D'ORDINATEURS AU COLLÈGE

Vendredi 06 décembre 2024



FORMATION À LA CONDUITE DES VÉLOBUS

Vendredi 18 avril 2025 au centre technique municipal



SPECTACLE DE LA RESSOURCERIE ÉDUCATIVE

Samedi 07 décembre 2024 à l'ECGA

BUDGET 2025

VOS FINANCES COMMUNALES TOUJOURS BIEN GÉRÉES

Point d'étape sur le budget 2025, voté le 10 avril dernier. Autant en fonctionnement qu'en investissement, les prévisions budgétaires s'inscrivent en continuité des budgets précédents : des finances maîtrisées malgré l'augmentation de différentes charges de fonctionnement et la poursuite des investissements pour le développement de La Plaine des Palmistes, pour les Palmiplainois d'aujourd'hui et pour ceux qui construiront notre territoire demain. En synthèse, voici le montant des recettes et des dépenses pour chacune des sections de fonctionnement et d'investissement pour l'année 2025 :

BUDGET PRIMITIF 2025		DÉPENSES	RECETTES
SECTION DE FONCTIONNEMENT	Crédits votés au titre du budget primitif 2025	14 188 693,00	13 866 250,00
	Restes à réaliser 2024	0,00	0,00
	Résultat reporté 2025	0,00	322 443,00
	Total section de fonctionnement	14 188 693,00	14 188 693,00
SECTION D'INVESTISSEMENT	Crédits votés au titre du budget primitif 2024	24 439 170,52	23 080 482,05
	Restes à réaliser 2024	5 705 934,94	5 387 867,33
	Solde reporté 2024	0,00	1 676 756,08
	Total section d'investissement	30 145 105,46	30 145 105,46
TOTAL BUDGET PRIMITIF 2025		44 333 798,46	44 333 798,46

LA SECTION DE FONCTIONNEMENT EN BREF

Au sein de cette section, quatre chapitres budgétaires font l'objet d'une attention particulière :

- **Les charges à caractère général** (chapitre 11) qui s'établissent à 3 032 000 € pour l'année 2025 ; la progression des crédits par rapport à l'année précédente (+ 762 000 €, soit + 33,5 %) correspond avant tout à la prise en compte de recommandations anciennes de la Chambre régionale des comptes, jamais intégrées par les mandatures précédentes (NB : remboursement du reste à charge des emplois aidés portés par le CCAS sur ce chapitre). Il s'agit néanmoins d'un simple jeu d'écritures entre le chapitre 11 et le chapitre 65 (autres charges de gestion courante).
- **Les autres charges de gestion courante** (chapitre 65) chiffrées à 1 668 326 € en 2025. C'est ce chapitre qui porte les dépenses telles que la contribution au SDIS (en augmentation de 12 000 € environ cette année) mais surtout les subventions aux associations. Le soutien global à nos associations atteindra 502 000 € cette

année (voir en page suivante), soit une progression de 32 000 € par rapport à 2024. Votre équipe municipale continue de respecter la promesse qu'elle avait faite lors des élections en 2020 !

- **Les charges financières** (chapitre 66) correspondent aux intérêts des emprunts souscrits. Ce poste est nécessairement en diminution cette année, dès lors que les prêts relais sont en grande partie remboursés. Encore un signe de bonne gestion de l'équipe municipale !
- **Les charges de personnel** (chapitre 12) qui correspondent à la valeur de nos ressources humaines. Au quotidien, ce sont près de 280 agents qui servent la population grâce à leurs savoir-faire, leur technicité, mais surtout leur amour du territoire. Les crédits destinés à leur rémunération sont maîtrisés, tout en prenant en compte l'évolution de la carrière de chacune et de chacun. Cette année encore, la commune accompagnera ses agents dans leur progression professionnelle.

CHAPITRE	NATURE	BP 2025
11	Charges à caractère général	3 032 200,00
12	Dépenses de personnel	7 920 000,00
14	Atténuation de charges	49 500,00
65	Autres charges de gestion courante	1 668 326,00
66	Frais financiers	222 000,00
67	Charges exceptionnelles	0,00
68	Dotations aux provisions	261 360,00
Dépenses réelles de fonctionnement		13 153 386,00

LA SECTION D'INVESTISSEMENT EN QUELQUES MOTS

Trente millions d'euros seront consacrés aux investissements sur cette année 2025. Sur ces 30 millions, 8 millions d'euros serviront à rembourser le capital de la dette. Non pas par un tour de magie, mais par le biais de l'encaissement de différentes subventions sur des projets livrés et aussi par la cession de certains fonciers pour les opérations servant notre développement territorial, notamment l'extension de l'Hôtel Dina Morgabine, la station-service et la salle de sport à

proximité du Cœur de Ville, ou encore la résidence pour personnes âgées. La commune et ses partenaires poursuivent leurs initiatives au titre du programme Petites Villes de Demain, qui amènera la signature de la convention de revitalisation du territoire. Les projets d'investissement déjà en cours ou qui démarreront cette année correspondent aux engagements pris avec la population : répondre à ses besoins d'aujourd'hui et anticiper ceux des générations futures.

LIBELLÉ DES TRAVAUX PRÉVUS	MONTANT	LIBELLÉ DES TRAVAUX PRÉVUS	MONTANT
Espaces publics du Cœur de Ville	2 500 000	Chemin CD 55	313 165
Remise à niveau des trois aires touristiques	1 000 000	Système billettique centralisé	58 000
Musée de l'Histoire de La Plaine	2 000 000	Centralité 2 ^{ème} village	1 500 000
Reconstruction / extension du groupe scolaire Cœur de Ville	5 000 000	Arche Départ / Arrivée	50 000
		Rucher communal	36 500
Halles du Cœur de Ville	5 000 000	Serres agricoles	1 000 000
Aménagement et remise à niveau de voiries	400 000	Remise à niveau rue Louis Carron	1 950 000



JOHNNY PAYET
MAIRE DE LA PLAINE DES PALMISTES

CETTE ANNÉE ENCORE, NOUS ARRIVONS À DÉGAGER DES MARGES DE MANŒUVRE

En Plaine Vie : Rappelez-nous votre rôle dans la gestion budgétaire...

JOHNNY PAYET : En lien avec l'ensemble des élus et les équipes administratives, j'exerce le rôle d'ordonnateur des dépenses et des recettes. C'est ma première responsabilité en tant que Maire. Malgré la situation difficile héritée de précédentes pratiques, nous arrivons collectivement à dégager des marges de manœuvre encore cette année.

EPV : Le cyclone Garance aura-t-il un impact sur nos finances ?

JP : Malheureusement, oui. Je mesure néanmoins la chance qu'a la commune de disposer d'infrastructures bien conçues, qui ont bien résisté à la force exceptionnelle des vents. Je regrette par contre que notre chantier emblématique des serres anticycloniques, qui n'était pas encore livré, n'ait pas pu aussi bien résister. Mais les démarches juridiques sont en cours pour que le chantier redémarre vite. Notre développement agricole en a besoin. Pour en revenir aux impacts du cyclone, ils sont chiffrés entre 500 000 € et 600 000 €. Notre assureur joue parfaitement son rôle dans cette affaire, tout comme l'État et l'Union européenne qui viennent prêter main forte grâce à des subventions là encore exceptionnelles. Je profite de l'occasion pour remercier à nouveau le travail formidable fait par les équipes depuis plus de deux mois. Nous pouvons être fiers de notre organisation face aux risques majeurs !

EPV : Que répondez-vous à la critique qui prétend que 70 % des investissements réalisés étaient déjà dans les cartons des mandatures précédentes ?

JP : Si l'on parle d'images, effectivement, 70 % des images étaient bel et bien présentes. Mais il faut savoir passer de la simple image au projet. Prenons le cas du REACT-UE, ce sont sept chantiers qui ont été menés par la commune par ce biais. Sur ces sept chantiers, seuls deux étaient déjà en phase de maîtrise d'œuvre (NB : la phase préalable au lancement d'un chantier, où les plans et le budget définitif sont arrêtés). Pour les autres, toutes les études ont été réalisées en un temps record, parce que nous avons su nous organiser en interne pour prendre rapidement les décisions qui s'imposaient. Cela serait plus juste de parler de 70 %, et même beaucoup plus, d'investissements qui ont été portés par cette mandature.

EPV : Quels sont les défis pour cette année 2025 ?

JP : Livrer les chantiers en cours et poursuivre le désendettement de la commune. Les partenaires bancaires nous font confiance, car ils voient que nous sommes capables de respecter les échéances fixées. Nos efforts sont donc tournés vers cet objectif. Il en va de la bonne santé financière de La Plaine des Palmistes. Bien sûr, d'autres chantiers vont démarrer, notamment celui du Cœur de Ville, tant attendu depuis plusieurs décennies. L'autre défi important sera l'obtention de notre classement en station de tourisme, car La Plaine a des atouts à faire valoir dans l'offre touristique réunionnaise, en invitant au repos et à la balade. Cela accompagnera la dynamique de développement hôtelier en cours et qui, à terme, offrira plus d'emplois sur notre territoire : commerces, restaurants, activités, tout le monde y gagnera !

ASSOCIATIONS : DES SUBVENTIONS EN HAUSSE





ICI
ça BOUGE!

Illustrations : Sodex & 3D phi.



Le chantier débutera par le parvis de l'hôtel de ville avec la réfection totale de ce dernier et de l'actuel parking de l'église. Au programme : la création de quatre bassins, de cheminements piétons, et la réalisation d'espaces paysagers.



CŒUR
de ville

MONTANT PRÉVISIONNEL
3 296 000,99 €
FINANCEMENT PRÉVISIONNEL
UNION EUROPÉENNE : 2 025 000,00 €
CIREST : 575 000 €
COMMUNE : 675 000 €

FEDER PROJET CŒUR DE VILLE : DÉMARRAGE IMMINENT !

C'est parti ! Le projet Cœur de ville sera bientôt une réalité. Avec lui, c'est un tout nouveau centre-ville dont sera dotée La Plaine des Palmistes. Il s'étendra de l'avenue du Stade à la rue du Commerce, elle aussi concernée par la création d'une halle, prévue en fin d'année. En attendant, le programme comprend la réfection du parvis de l'hôtel de ville dès ce mois de juin et l'aménagement en véritable place de l'actuel parking de l'église. Sont au programme la création de quatre bassins et de cheminements piétons, la réalisation d'espaces paysagers et une très belle mise en lumière grâce à des bornes hautes de 3,50m à 6m, proposant une luminosité variable en intensité, mais aussi en couleurs afin de matérialiser les différentes zones et cheminements de ce futur cœur de ville. Elles intégreront également des caméras de surveillance. La circulation sera quant à elle adaptée à la nouvelle configuration des lieux. La place du Monument aux morts sera également réaménagée en deuxième partie de chantier, prévue en 2026, et accueillera à terme une aire de jeux pour enfants, mais aussi un espace dédié aux animations, événements et spectacles d'extérieurs. Ce vaste projet permettra de créer une véritable zone de balade et de rencontres. Durée prévue du chantier : 10 à 12 mois.

*Le projet Cœur de ville est financé par l'Union Européenne dans le cadre du programme FEDER dont l'autorité de gestion est la Région Réunion. L'Europe s'engage à La Réunion avec le fonds FEDER.



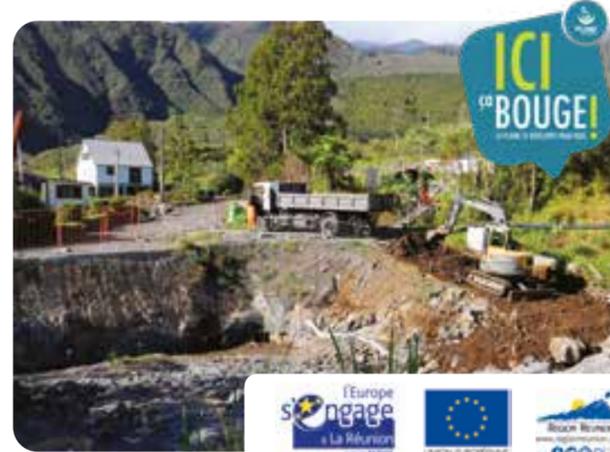
Illustration : Endemik



FEDER PONT FRÉMICOURT : REPRISE DU CHANTIER EN MAI

En septembre dernier, les travaux de reconstruction du pont Frémicourt débutaient. Une reconstruction pour améliorer la sécurité de ses usagers, notamment en cas de crues importantes. Le chantier se poursuit depuis et a repris dès ce mois de mai, après une pause destinée à ne pas déranger les oiseaux durant leur période de nidification. Une mesure à vocation de protection puisque le projet a été élaboré avec un écologue. Date prévue de la réouverture du pont : septembre prochain. L'ouvrage permettra alors une circulation des véhicules à double sens, sera doté de trottoirs, ainsi que de bandes cyclables.

Ce projet est financé par l'Union Européenne dans le cadre du programme FEDER dont l'autorité de gestion est la Région Réunion. L'Europe s'engage à La Réunion avec le fonds FEDER.



ICI
ça BOUGE!



FEDER ITINÉRAIRES CYCLABLES

Ils sont désormais opérationnels et peut-être les avez-vous même déjà empruntés ? Les itinéraires cyclables sur les rues Eucalyptus, Fuchsias et Frémicourt – débutés au mois de juillet 2024 – sont achevés et ont été livrés au mois de février. Pour rappel, la réalisation d'un enrobé et celle de trottoirs, la création de places de stationnement et un aménagement paysager étaient au programme. L'inauguration devrait se tenir très prochainement.

Ce projet a été financé par l'Union Européenne dans le cadre du programme FEDER-FSE+Réunion dont l'autorité de gestion est la Région Réunion. L'Europe s'engage à La Réunion avec le fonds FEDER.



ICI
ça BOUGE!



RUE LOUIS CARRON : LIVRAISON IMMINENTE

C'est un axe majeur de notre commune qui est en train d'être réaménagé et qui sera bientôt achevé. Avec la présence du collège Gaston Crochet, des écoles Claire Hérou et Myosotis, mais aussi désormais de la médiathèque Paulette Pégou et de la piscine municipale Thierry Robert, la rue Louis Carron avait besoin d'une remise à niveau, débutée en octobre dernier. Trottoirs, pistes cyclables, nouveau plan de stationnement et sécurisation des abords des différents établissements scolaires sont quasiment achevés. Inauguration prévue au mois de juin. La municipalité mène ce projet en partenariat avec le Conseil départemental de La Réunion, qui le finance à hauteur de 80%. Coût total : 2,14 millions d'euros.



ICI
ça BOUGE!





Vue aériennes : Vision

CYCLONE GARANCE RETOUR SUR UNE CATASTROPHE

Vendredi 28 février, le cyclone Garance frappait La Réunion avec une force et une violence que nous n'avions pas connu depuis longtemps. Comme d'autres communes, La Plaine des Palmistes a souffert de son passage. Toitures arrachées, inondations, arbres déracinés ou coupés, réseau électrique fortement endommagé, etc., comptent parmi les multiples dégâts. Retour en images.



Toitures arrachées, arbres déracinés, ou encore serres déchiquetées : les dégâts causés par le passage du cyclone Garance ont été nombreux. Le réseau électrique a lui aussi été énormément impacté avec des poteaux mis à terre et des lignes haute ou basse tension sectionnées. Une situation qui a convaincu EDF d'établir un centre technique à La Plaine des Palmistes pour rétablir l'alimentation au plus vite.

LES SERVICES MUNICIPAUX ET LES ÉLUS MOBILISÉS

Une crise, ça se gère. En termes de prévention, mais aussi en termes d'action. Mobilisée, la municipalité l'a été durant plusieurs jours. Bien entendu, dès l'annonce de l'alerte rouge, le PC Orsec, déjà prêt et implanté dans les locaux de l'hôtel de ville, a ainsi été activé. Composé d'élus et d'agents de la mairie, une quinzaine de personnes y ont été accueillies durant le passage de Garance pour être mises en sécurité. Mais évidemment, le gros du travail réside dans le passage du cyclone et dans les jours qui suivent. Outre une intervention d'urgence le jour même, dès la levée de l'alerte rouge, les services techniques sont sortis sur le terrain pour remettre en état au plus vite ce qui pouvait l'être : élagage des arbres devenus dangereux, dégagement des voies, sécurisation des routes et des habitations, etc. Également, la municipalité a mis en place un accueil dédié à l'aide aux déclarations de sinistres et destiné à épauler les administrés impactés par le météore. Les élus, eux aussi, se sont mobilisés pour aller à la rencontre des Palmiplainois et recenser les dégâts.



PAROLE D'ÉLU

Le passage du cyclone Garance a permis de confirmer l'efficacité de nos équipes municipales. Qu'il s'agisse des élus ou des différents services, tous ont été mobilisés au service des Palmiplainois. Notre PC Orsec a été activé dès l'annonce du passage en alerte rouge, et est resté actif durant 8 jours. L'objectif était de ne laisser aucun de nos administrés dans la détresse. Par ailleurs, dès la levée de l'alerte rouge, les services techniques de la commune se sont engagés sur le terrain pour reconnaître les dégâts, réparer et dégager ce qui pouvait l'être, et nettoyer le village. L'aide qu'ils ont fournie aux équipes d'EDF est aussi à souligner. D'autres services ont eux aussi été immédiatement mobilisés pour épauler les Palmiplainois face à cette catastrophe. C'est une fierté de travailler au quotidien avec un personnel si efficace. Par ailleurs, nous autres élus sommes partis à la rencontre des habitants pour s'assurer que tout allait bien, et leur proposer une aide le cas échéant.

Joan Doro,
adjoint au maire en charge de
l'aménagement du territoire

LA COMMUNE EN APPUI D'EDF DANS LE GRAND CHANTIER DE LA RÉALIMENTATION

Vous avez été les premiers à en pâtir : le cyclone Garance a fait des dommages considérables sur le réseau électrique de La Réunion, en particulier dans l'Est et les Hauts de l'île. Coupée du monde, La Plaine des Palmistes l'a donc été plusieurs jours. Une situation particulièrement difficile qui nécessitait des mesures d'exception pour y mettre un terme. C'est la raison pour laquelle EDF a décidé d'installer une base technique dédiée à la réalimentation de tout le village, avec le soutien de notre commune. Un soutien logistique sur plusieurs points, avec prêt de matériel, reconnaissance des dégâts sur le territoire communal, mais aussi mise à disposition de locaux des services techniques pour accueillir ladite base et ses hommes. Une collaboration vertueuse qui a permis à la population de retrouver l'électricité au plus vite.





UNE ÉQUIPE DU BRGM EN VISITE DE TERRAIN À LA PLAINE DES PALMISTES

Par courrier du 12 juillet 2024, le Préfet de La Réunion informait la commune que l'État allait procéder à la mise à jour du Plan de Prévention des risques. Cette révision menée par la DEAL entraîne des changements susceptibles d'affecter la constructibilité de certaines parcelles. Afin de préserver au maximum certaines activités économiques concernées, ainsi que les intérêts des propriétaires et de la commune en termes de foncier, M. le Maire Johnny Payet, a demandé à l'État de pouvoir échanger avec le Bureau de recherches géologiques et minières (BRGM) sur le sujet. Vendredi 28 mars, une équipe de l'établissement est donc venue en visite à La Plaine des Palmistes, sur certaines poches concernées, pour mieux prendre connaissance du terrain et déterminer ce qui pourrait être adapté. Une enquête publique se tiendra en juillet-août en vue du PPR définitif, qui sera présenté en fin d'année. En attendant, une pré-consultation a été organisée par la municipalité. L'objectif pour la commune est de préserver le patrimoine immobilier des Palmiplains. Vous pouvez donc d'ores et déjà consulter les documents en ligne sur notre site internet : <https://www.ville-plainedespalmistes.fr/ppr/>



L'ÉQUIPE MUNICIPALE ACCUEILLE LES NOUVEAUX PALMIPLAINOIS

Samedi 22 mars, le Maire de la commune, Johnny Payet, et quelques-uns de ses élus, ont reçu à l'ECGA les nouveaux habitants de la commune. Une rencontre qui a permis de présenter le village, ses évolutions et les objectifs de la mandature ; mais aussi de répondre aux remarques et aux interrogations de ces néo-Palmiplains. L'occasion aussi de partager un petit-déjeuner et de poursuivre les échanges de manière plus informelle.



PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL : LE NIVEAU 2 ENCLENCHÉ

En juin 2022, notre commune obtenait la reconnaissance officielle de son Projet alimentaire territorial (PAT) de niveau 1 par le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation. Une démarche qui suit son cours et qui, bonne nouvelle, vient d'obtenir sa reconnaissance de niveau 2, démonstration que notre PAT fait sens. Après le temps des études et des diagnostics, voici donc venu celui de l'action. Ce niveau opérationnel, s'étalant sur cinq années renouvelables, verra donc de nombreuses actions se mettre en place. Quelques exemples ? Des ateliers du goût et de l'alimentation durable à destination des enfants, l'organisation d'une bourse aux recettes "Vide réfrigérateur" en direction des familles palmiplaines pour lutter contre le gaspillage alimentaire, l'orientation vers une production animale à valeur ajoutée, la création d'un pôle de transformation et de conservation, ou encore la mise en place d'un marché de producteurs à La Plaine des Palmistes. Certaines actions sont par ailleurs déjà initiées, comme la construction de serres agricoles pour soutenir la production locale, ou l'ouverture d'une épicerie solidaire (lire en page 18). Enfin, cette reconnaissance implique un soutien financier de l'État. Ces leviers essentiels pour l'avancée de notre projet concernent toutes démarches et organismes municipaux menant des actions dans le cadre du PAT.

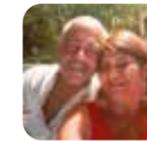
CIMETIÈRE : 50 CAVES À URNE CONSTRUITES

Le respect des défunts, c'est aussi le respect de leur choix d'inhumation. C'est la raison pour laquelle la municipalité a souhaité créer un nouvel équipement au cimetière : un columbarium accueillant une cinquantaine de caves à urne. Les défunts choisissant la crémation disposent donc désormais d'un espace dédié à leur dernier repos, et où leurs familles peuvent par ailleurs se recueillir. Ce dispositif sera par ailleurs bientôt complété par un jardin du souvenir, lieu où les cendres d'un défunt peuvent être dispersées légalement et dans la dignité.



C'EST VOUS QUI LE DÎTES !

Ils sont arrivés à La Plaine des Palmistes au cours de l'année écoulée. Mais pourquoi ces nouveaux arrivants ont-ils choisi notre commune ? Réponse avec quelques-uns d'entre eux qui nous ont accordé leurs témoignages.



"UNE TRÈS BELLE QUALITÉ DE VIE"

Cela fait un peu plus d'un an que nous nous sommes installés sur La Plaine des Palmistes. Nous sommes venus y chercher la douceur de vivre, la fraîcheur et le calme. Nous avons trouvé ici une belle qualité de vie et on s'y sent très bien !

Guy et Christine



"IL Y A TOUT CE QU'IL FAUT À LA PLAINE DES PALMISTES"

Nous avons une maison ici, mais vivions à Saint-Denis. Lorsque nos enfants ont quitté le domicile familial, nous avons choisi de nous y installer. Le climat y est agréable et l'ambiance est plus calme que celle de la ville. Par ailleurs, je me suis adaptée ici en m'inscrivant à la médiathèque et à l'aquagym. Il y a tout ce qu'il nous faut !

Marie-Pierre et Raoul

"UN CHARMANT VILLAGE QUI A SU RESTER AUTHENTIQUE"

Je suis originaire de La Plaine des Palmistes, mais j'ai quitté à 22 ans et durant 33 ans. Mon installation ici il y a deux ans a donc été un retour aux sources à l'heure de la pré-retraite. Le village a beaucoup évolué, mais en bien, avec les commerces et les infrastructures qu'il faut. Cela reste un charmant village, qui a su rester authentique. Ce qui me séduit le plus, c'est la vie au milieu de cette belle nature : pour celui qui aime cela, il y a beaucoup de choses à faire ici !

Corinne

"UN VÉRITABLE HAVRE DE PAIX"

Déjà, il y a 38 ans, alors que j'étais enceinte de ma fille, je voulais venir habiter ici. J'ai vécu à Saint-Paul, à Saint-Denis, en métropole, puis à Saint-André à mon retour, et nous avons eu la bénédiction de pouvoir venir habiter ici il y a quelques mois avec mon fils. J'adore La Plaine pour son climat et sa tranquillité ! C'est un véritable havre de paix, franchement magnifique. Là où je vis, c'est tranquille, serein, il n'y a aucun souci. Le village est calme, mais il y a tout ce qu'il faut : commerces, quelques restaurants, moyenne surface, parcours de santé et équipements culturels. Et il est aussi bien entretenu et propre.

Marie-Josée et son fils, Samuel





20 DÉCEMBRE : DES CÉLÉBRATIONS AU TOP



Il était animé, le parvis de l'hôtel de ville, pour les célébrations du 20 décembre ! Tout au long de la journée et de la soirée, de nombreuses représentations se sont succédées. Des associations et artistes palmyrainois comme Jojo Production et Thierry Tayllamin, tout d'abord ; mais aussi Kent1, Gadiembe Maloya et Missty ! D'autres initiatives venaient compléter cette belle journée : exposition, ateliers et concert du groupe Solah, organisés par la médiathèque ; traditionnel relais aux flambeaux du CAPP et tournoi de tchouckball au stade. Un marché de Noël se tenait également pour le plaisir de tous. Un succès !



JEANNICK TECHER REMPORTE LE CONCOURS DE MAISONS FLEURIES



Ils étaient 13 passionnés à participer à notre concours de Maisons fleuries, organisé dans le cadre du marché aux fleurs Les Folies Florales. Samedi 08 février, la remise des prix a permis de les récompenser. En tête du classement, Jeannick Techer (en photo), suivi de Jacques Guérin et Marie Nelcy Isop. Tous les participants sont toutefois repartis avec des lots. Parmi ces derniers, en fonction du classement : nuit à l'hôtel quatre étoiles Tuit-Tuit, déjeuner pour deux personnes au sein de ce même établissement, coffret Kdo Pays, ou encore bons d'achat Sicalait. Chaque année, le Concours de maisons fleuries permet de mettre en avant nos magnifiques jardins palmyrainois. N'hésitez pas à vous inscrire au prochain !



Dix candidats ont participé à ce Concours de maisons illuminées 2024. De superbes décorations extérieures ou intérieures (en photos) étaient au rendez-vous, mais c'est Alette Rolland qui remporte cette édition (photo ci-dessus, à droite). La remise des prix s'est déroulée samedi 08 février dernier.

CONCOURS DE MAISONS ILLUMINÉES : L'ESPRIT DE NOËL AU CŒUR DE NOTRE VILLAGE



Nouvelle édition de notre rendez-vous de fin d'année, le Concours de maisons illuminées. Cette année, 10 candidats ont concouru et ont accueilli notre jury. Un jury qui comptait le maire de la commune, Johnny Payet, son adjointe Marie-Hélène Thiburce, la conseillère municipale Sonia Albuffy, des représentants du Conseil municipal des jeunes, ainsi que des représentants du monde associatif. Treize maisons superbement décorées mettant à l'honneur l'esprit des fêtes de fin d'année, mais un seul gagnant. Et c'est Alette Rolland (en photo) qui remporte cette édition 2024. En plus des décorations omniprésentes, c'est tout un parcours symbolique que notre gagnante a créé, avec des ambiances métropolitaines neigeuses au début, puis l'ambiance tropicale d'un Noël dans l'hémisphère sud à la fin. Bravo à elle ! Tous les participants remportent néanmoins des bons d'achat et des lots de notre partenaire Maisons du monde.

SAMEDI 31 MAI ET DIMANCHE 1^{ER} JUIN, MARCHÉ DE PRODUCTEURS DE GOYAVIERS !



Malheureusement, les dégâts dus au passage du cyclone Garance rendent inutilisable notre champ de foire. Point de Fête des Goyaviers cette année, donc, mais un autre événement en remplacement : un marché de producteurs de deux jours, samedi 31 mai et dimanche 1^{er} juin. Il prendra place rue du Commerce – l'allée qui mène au marché forain – et proposera une quinzaine de stands de producteurs de goyavier, bien sûr, mais également d'artisans palmyrainois. Le samedi, des animations musicales de notre village prendront place sur le marché forain. Un marché forain qui est d'ailleurs maintenu le dimanche, comme à l'accoutumée, avec là encore une ambiance musicale au rendez-vous.

Miss Goyavier au rendez-vous

Malgré ce format réduit, l'élection de Miss Goyavier aura bien lieu à cette occasion, comme de tradition. Pour savoir laquelle des neuf candidates représentera notre village durant un an, rendez-vous à l'Espace culturel Guy Agénor le vendredi 30 mai à partir de 19h00. L'entrée est gratuite, mais dans la limite des 250 places disponibles : ne tardez donc pas à y venir !

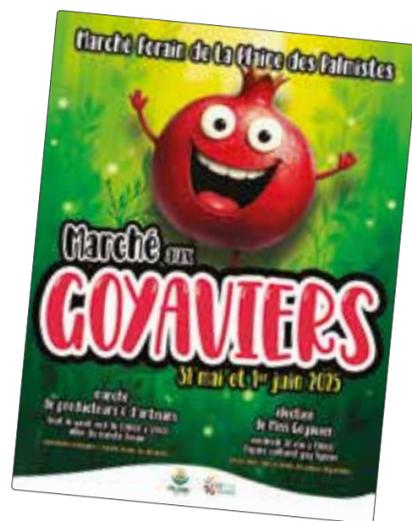


Planche par Silia Fontaine



**CONCOURS DE MASCOTTE :
DES BANDES DESSINÉES AU TOP !**

Ils sont créatifs nos jeunes Palmiplains ! Preuve en est ces planches de bandes dessinées, créées par Silia Fontaine (planche ci-contre) et Wendy Clain (planches ci-dessous), 10 ans toutes les deux et gagnantes de notre concours sur notre mascotte goyavier, plus précisément dans la catégorie ouverte aux enfants de la commune âgés de 3 à 17 ans. Les participantes seront très bientôt reçues en mairie par l'équipe municipale afin de recevoir leurs lots.

Du côté des établissements scolaires, qui participent eux aussi au concours dans d'autres catégories, l'élaboration des différents projets se poursuit. Pour rappel, les maternelles, CP et CE1 doivent dessiner notre mascotte dans nos équipements sportifs et culturels afin de les mettre en valeur. Les CE2, CM1 et CM2 ont pour mission de réaliser une bande dessinée d'a minima quatre vignettes mettant en scène le petit personnage dans ce que notre commune a de plus caractéristique : son art de vivre fait de la tradition agricole, de l'attrait touristique et de son environnement exceptionnel. Enfin, les collégiens et lycéens travaillent sur la rédaction de nouvelles illustrées, faisant évoluer le petit fruit dans l'Histoire de La Plaine des Palmistes.



Silia Fontaine nous raconte l'histoire de l'aventurier goyavier à la recherche de la mystérieuse cité de bassin Cadet. Rafraîchissant !

Pour Wendy Clain, il s'agit de nous faire vivre le quotidien d'un goyavier Palmiplainois. Alléchant !



Planche par Wendy Clain



Photo d'illustration

**PROJET ÉDUCATIF DE TERRITOIRE :
FAVORISER L'ÉPANOUISSEMENT DES
ENFANTS ET DES JEUNES**

Près de 1 400 : c'est le nombre d'enfants âgés de 2,5 à 17 ans que compte notre commune. Un public particulièrement important qu'il s'agit donc d'accompagner. C'est la raison pour laquelle la municipalité et son CCAS ont décidé de la mise en place d'un Projet éducatif de territoire (PEDT), cadre structurant permettant de développer et d'organiser l'ensemble des activités éducatives, périscolaires et extrascolaires sur le territoire communal. Artistique ou culturel, dans la science ou le numérique, de sport et de bien-être, ou avec l'organisation de séjours et sorties pédagogiques : tous les domaines et les goûts seront couverts. Fil rouge de la démarche : favoriser l'épanouissement des enfants et des jeunes à travers ces activités variées ; renforcer la complémentarité éducative entre l'école, la famille et les temps de loisirs ; promouvoir l'inclusion sociale, culturelle et scolaire pour tous les publics – notamment les plus vulnérables, et valoriser les compétences psychosociales, la citoyenneté et l'engagement des jeunes. La création d'un foyer socio-éducatif pour les adolescents et le développement de formations pour les animateurs font également partie, parmi d'autres, des enjeux du PEDT. Un comité annuel de pilotage avec les partenaires du projet, complété par trois commissions éducatives par an, assurera le suivi des actions.

**JOURNÉE DU PERSONNEL :
DES AGENTS DE LA COMMUNE MIS À L'HONNEUR**

Comme de tradition, la commune a organisé en fin d'année 2024 une journée dédiée au personnel. Une façon de remercier les agents qui, chaque jour, œuvrent à la bonne tenue du village et au bon fonctionnement des services. Bon repas, ambiance festive et détendue, échanges informels : si ces moments sont l'occasion de se détendre, de tisser des liens, et de renforcer la cohésion des équipes, ils sont aussi l'occasion de remercier quelques-uns en particulier. Cette fois encore, donc, les jeunes retraités de l'année ont reçu les remerciements de l'équipe municipale pour le travail accompli durant plusieurs années au service de La Plaine des Palmistes. Messieurs Alex Faustin, Jean-Marc Boyer et Moïse Pitou ont ainsi été mis en avant. Également, trois autres agents – encore en poste, eux – ont reçu la médaille du travail. Messieurs Bruno Dijoux et Julien Rolland, ainsi que madame Roseline Dubard, ont ainsi vu leurs compétences professionnelles et leur dévouement soulignés et récompensés.



**+ TROIS AUTRES MÉDAILLES DU TRAVAIL
REMISES LORS DE LA DISTRIBUTION DU MUGUET**

Là encore, c'est une habitude : la municipalité offre un brin de muguet à chacun de ses agents à l'occasion du 1^{er} mai. Ce rendez-vous, qui s'est déroulé le mercredi 30 avril, a aussi permis de remettre trois médailles du travail supplémentaires. Mesdames Bernadette Robert et Patricia Marianne, ainsi que M. Moïse Pitou, ont été distingués par les élus. De belles carrières et un dévouement au bon fonctionnement de notre commune qui méritaient d'être mis en avant.





LE SOUBIK, L'ÉPICERIE SOLIDAIRE DE LA PLAINE DES PALMISTES

Permettre aux plus démunis de se nourrir correctement et dignement, c'est tout l'enjeu du Soubik, l'épicerie solidaire de La Plaine des Palmistes, ouverte au mois de mai. Implantée dans une aile des services techniques, cette épicerie proposera des produits de qualité à un tarif accessible au plus modestes, mais bien réel. Ici, c'est la dignité des gens qui compte, autant que leur alimentation. En leur proposant d'acheter plutôt que de donner, c'est une part de dignité que l'on maintient. Évidemment, le Soubik, nom donné à notre épicerie solidaire, sera accessible sous condition et sur proposition des services du CCAS. L'accueil se fait sur rendez-vous par une agente recrutée et formée spécialement pour cette mission.

UNE MATINÉE POUR INFORMER SUR LES MÉTIERS DE L'UNIFORME

Vendredi 25 avril, grande matinée de sensibilisation et de découverte des métiers l'uniforme. Une opération organisée par le CCAS de la commune s'inscrivant dans le cadre de la lutte contre la délinquance. Les partenaires de l'événement – pompiers, RSMA, gendarmerie, ASVP et police municipale, mais aussi Établissement français du sang – ont pu faire découvrir leurs missions et leur importance aux visiteurs, jeunes en particulier, dont ceux du collège Gaston Crochet. La matinée était ponctuée de démonstrations permettant d'illustrer en conditions directes la réalité de ces métiers.



HUIT PALMIPLAINOIS DÉSORMAIS TITULAIRES DU BAF

La formation au Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur (Bafa) s'est achevée au mois de janvier avec une session d'approfondissement menée durant six jours dans un camping des Avirons. Neuf palmiplois y participaient et huit l'ont obtenu. Auparavant, ils avaient participé à la session de formation générale organisée en mars 2024 à la salle Dureau, puis, à un stage pratique de 15 jours minimum dans un centre de loisirs à La Plaine des Palmistes, Saint-Benoît, Sainte-Anne, Sainte-Rose ou Saint-André. L'opération, menée dans le cadre de la Charte territoriale globale (CTG), était gratuite pour les stagiaires : 55% du coût de la formation étant pris en charge par la municipalité et les 45% restant étant remboursables par la Caisse d'allocations familiales (CAF).



CRÈCHE RIRA GARSANI : UNE APPLICATION QUI FACILITE LA VIE

Une nouveauté bien pratique du côté de la crèche Rita Garsani. La structure utilise en effet, depuis le mois de décembre, l'application Cald (pour Crèche à la demande). Le principe ? Permettre aux parents de signaler que leur enfant n'ira pas à la crèche tel ou tel jour, permettant ainsi à d'autres n'ayant pas réservé cette journée au sein de la structure d'y inscrire le(s) leur(s) si besoin. Simple, instantanée et efficace, l'application rend plus facile et flexible l'organisation des familles, en augmentant le taux d'occupation de la structure. La France compte en effet 450 000 places en crèche. Or, 20% d'entre elles sont disponibles chaque jour alors que le taux de refus des demandes s'élève à 87%. Pour la télécharger, rendez-vous sur Google Play ou Apple Store.



UNE MATINÉE POUR DÉCOUVRIR LES MÉTIERS DU SERVICE À LA PERSONNE

Viellissement de la population oblige, le secteur des services à la personne est un des plus porteurs professionnellement parlant. Dans le cadre de la Semaine des métiers du soin et de l'accompagnement, la commune et son CCAS, en partenariat avec France Travail et la Mission locale Est, ont donc organisé une matinée de découverte, mardi 1^{er} avril, à la salle des fêtes. Ateliers de découverte des métiers, rencontre avec des organismes de formation, mais aussi Job Dating, les visiteurs ont pu appréhender les opportunités, mais aussi les richesses humaines, de ces activités.

LES SERVICES DU CCAS ET DE SES PARTENAIRES

INSERTION

Accueil Emploi

Du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00

Accueil logement

Du lundi au jeudi de 8h00 à 12h00

SOLIDARITÉ

Permanence sociale

Le lundi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h00
Le mercredi matin sur rendez-vous*

Aide légale numérique

- Au CCAS : lundi en journée de 8h00 à 12h00 et de 13h15 à 16h00
Mercredi matin de 8h00 à 12h00
- À L'ENI : le mercredi et jeudi après-midi de 13h15 à 16h00

Aide légale papier

Du lundi au jeudi de 8h00 à 12h00 et de 13h15 à 16h00

Espace numérique inclusif / Maison France Service

Du lundi au jeudi de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00
Le vendredi de 8h00 à 12h00

INNOVATION SOCIALE ÉDUCATIVE

Sur rendez-vous uniquement*

- Gestion des entrées à la crèche/actions liées à la Petite-Enfance : 06 92 85 19 05
- Coordination du Contrat de la Convention Territoriale Globale : 06 92 65 03 73

DIRECTION

Sur rendez-vous uniquement le mercredi matin*

Coordination du Contrat Local de Santé sur rendez-vous : 06 92 33 53 20

NOS PARTENAIRES

POINT JUSTICE

Les 2^{èmes} et 4^{èmes} lundis de chaque mois

De 11h00 à 16h00

Au CCAS : 02 62 20 42 51

Attention :

depuis le 1^{er} Novembre 2024, les permanences sont suspendues. Toutefois, les dossiers urgents pourront être redirigés vers la MDJ de Saint-Benoît. Merci de vous rapprocher de la secrétaire du Point justice de La Plaine des Palmistes au 02 62 20 42 51

SCOPAD

Le 1^{er} jeudi de chaque mois

ASSOCIATION JOUR APRÈS JOUR

Les 2^{èmes}, 3^{èmes} et 4^{èmes} jeudis de chaque mois

CAF

Tous les mardis au CCAS

De 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 15h00

Deux après-midi par mois
à la Maison de quartier du Bras des Calumets
(voir planning mensuel)

De 13h00 à 15h00

Prise de rendez-vous au CCAS ou au 02 62 20 42 51



LES FOULÉES DES SAVEURS PALMIPLAINOISES : UNE COURSE GOURMANDE POUR TOUS !

Originale et gourmande : voilà les deux mots qui caractérisent sans doute le mieux cette nouvelle course organisée par le Club d'athlétisme de La Plaine des Palmistes (CAPP), la commune et différents partenaires institutionnels ou associatifs. Le principe de ce challenge unique ? Faire découvrir nos spécialités gastronomiques tout au long d'un parcours de 15km à travers notre village. Goyavier, bien sûr, mais aussi jus et tisanes, fromages des Plaines, fruits et légumes des Hauts, gâteaux et autres gourmandises péi sont au programme pour régaler les participants et allier découvertes gastronomiques et pratique sportive. L'événement accueillera des coureurs de toute l'île. Rendez-vous le jeudi 29 mai !

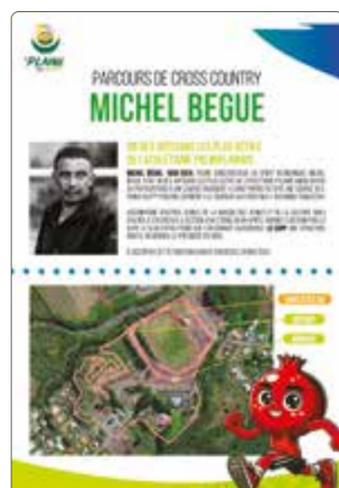


UN VÉLOBUS POUR L'ASSOCIATION NOUT GOYAVIER

Convention signée, vendredi 04 avril, entre la municipalité et l'association de producteurs Nout Goyavier. Objet de celle-ci : la mise à disposition d'un des vélobus acquis par la commune auprès de l'association. L'équipement lui permettra d'organiser des visites touristiques chez les producteurs en se déplaçant grâce à ce véhicule propre et bon pour la santé. Production emblématique de notre commune, le goyavier et sa culture pourront ainsi encore plus se faire connaître des visiteurs.

330 COUREURS POUR LES 10 KM DE LA PLAINE DES PALMISTES

Ils étaient quelque 330 participants inscrits aux 10 Km de La Plaine des Palmistes, samedi 22 février. Rendez-vous important de notre calendrier sportif, cette course sur route qui se déroule dans les rues de la commune, a cette année vu la victoire de Hujša Matus chez les hommes, suivi de Pavel Kubrican et David Boyer. Chez les filles, c'est Coline Bandrabur, du CAPP, qui arrive en tête. Fatel Ka et Pauline Winer arrivent respectivement en 2^{ème} et 3^{ème} position.



CROSS COUNTRY : UN PARCOURS EN HOMMAGE À MICHEL BEGUE

Un parcours de cross country référence et une dénomination sous forme d'hommage. Dimanche 09 février, le parcours de cross country de notre commune a en effet reçu sa dénomination officielle : Michel Bègue. Grande figure du sport palmiPLAINOIS et réunionnais, l'ancien président du CAPP est décédé soudainement au mois de mai 2024, laissant la population dans la sidération. Son nom est désormais associé durablement à l'athlétisme pour lequel il a tant œuvré.



SALLE COMBLE POUR LA NUIT DES ASSOCIATIONS

Le monde associatif palmiPLAINOIS à l'honneur, vendredi 31 janvier, grâce à La Nuit des Associations. L'événement, organisé par la municipalité, permet chaque année de remercier et de récompenser les acteurs et bénévoles qui œuvrent au quotidien pour notre village. Sous le marrainage et le parrainage de Marie-Claude Lapierre et Jerry Alidor, les associations culturelles, de loisirs ou sportives ont été mises en avant. Une soirée qui a aussi permis de récompenser les sportifs de la commune ayant obtenu des résultats notables au cours de l'année écoulée. Une Nuit des Associations qui a rencontré un franc succès – L'ECCA, où elle était organisée, était en effet comble –, et qui s'est achevée par un concert surprise de la chanteuse Médérice et un pot concocté par La Maison familiale et rurale (MFR) de La Plaine des Palmistes.



LA PISTE D'ATHLÉTISME HOMOLOGUÉE POUR LES COMPÉTITIONS DÉPARTEMENTALES

C'est officiel, depuis le 12 mars dernier, la nouvelle piste du stade Adrien Robert est désormais classée pour les compétitions d'athlétisme en catégorie Départemental - Partiel. Par "partiel", doit être entendu que ne sont pas possibles les quatre lancers, ni le steeple, ni la hauteur, ni la perche. Les courses, en revanche, sont désormais bel et bien homologuées. Initialement prévue pour permettre aux scolaires de pratiquer la course et aux sportifs de la commune de s'entraîner, l'équipement a finalement reçu l'agrément de la Fédération française d'athlétisme. Une bonne nouvelle qui renforce la réputation sportive de notre village et qui permettra au sport palmiPLAINOIS de rayonner encore plus à La Réunion.



CCI ÎLE DE LA RÉUNION

CYCLONE GARANCE : LA CCI-R EN VISITE À LA PLAINE DES PALMISTES

Mardi 04 mars, alors que les effets du cyclone Garance étaient encore bien présents, le Chambre de commerce et d'industrie (CCI) de La Réunion, par la voix de son président, Pierrick Robert, venait s'enquérir des difficultés des chefs d'entreprise palmyriens et des problématiques auxquelles ils allaient devoir faire face. Entretien avec le maire et l'équipe municipale, visite de plusieurs commerces impactés par le phénomène, échanges sur les démarches à mener pour bénéficier d'un accompagnement ou d'un soutien financier étaient au programme.

RECENSEMENT MILITAIRE : À 16 ANS, ON Y PENSE !

...

C'est une obligation à ne pas oublier ! Les jeunes garçons et les jeunes filles doivent procéder à leur recensement militaire dès le lendemain de leurs 16 ans. Pour cela, ils doivent se munir :

- du livret de famille de leurs parents, sur lequel le jeune concerné est inscrit
- de leur pièce d'identité (carte nationale d'identité ou passeport) en cours de validité.

Le recensement peut se faire en ligne (www.service-public.fr) ou en mairie. Une attestation de recensement sera par la suite fournie. Elle est indispensable pour s'inscrire à un examen ou un concours administratif avant 18 ans. Par ailleurs, cette démarche permettra la convocation à la Journée défense et citoyenneté (JDC), elle aussi obligatoire pour l'inscription à un examen, concours, ou permis de conduire entre 18 et 25 ans. Enfin, l'adolescent sera inscrit automatiquement sur les listes électorales et pourra voter dès son 18^{ème} anniversaire.



BASE ÉLECTORALE : MERCİ DE SIGNALER VOS CHANGEMENTS

...

Afin d'éviter les retours de propagande électorale et de vous permettre de voter dans le bureau lié à votre périmètre, toutes les personnes ayant changé d'adresse sont invitées à passer au bureau des élections, à des fins d'actualisation. Pour cela, il sera utile de fournir :

- un justificatif d'adresse (facture edf, eau, téléphone, impôts...)
- une pièce d'identité (carte d'identité, passeport)

Pour les personnes hébergées :

- attestation sur l'honneur de l'hébergeant(e)
- son justificatif d'adresse ainsi que sa pièce d'identité.



AMBITIONS PALMIPLAINOISES

...

TEXTE NON CONFORME

LA PLAINE DES POSSIBLES

...

TEXTE NON REÇU

PLEIN HORIZON

...

TEXTE NON REÇU

ENSEMBLE POUR LA PLAINE

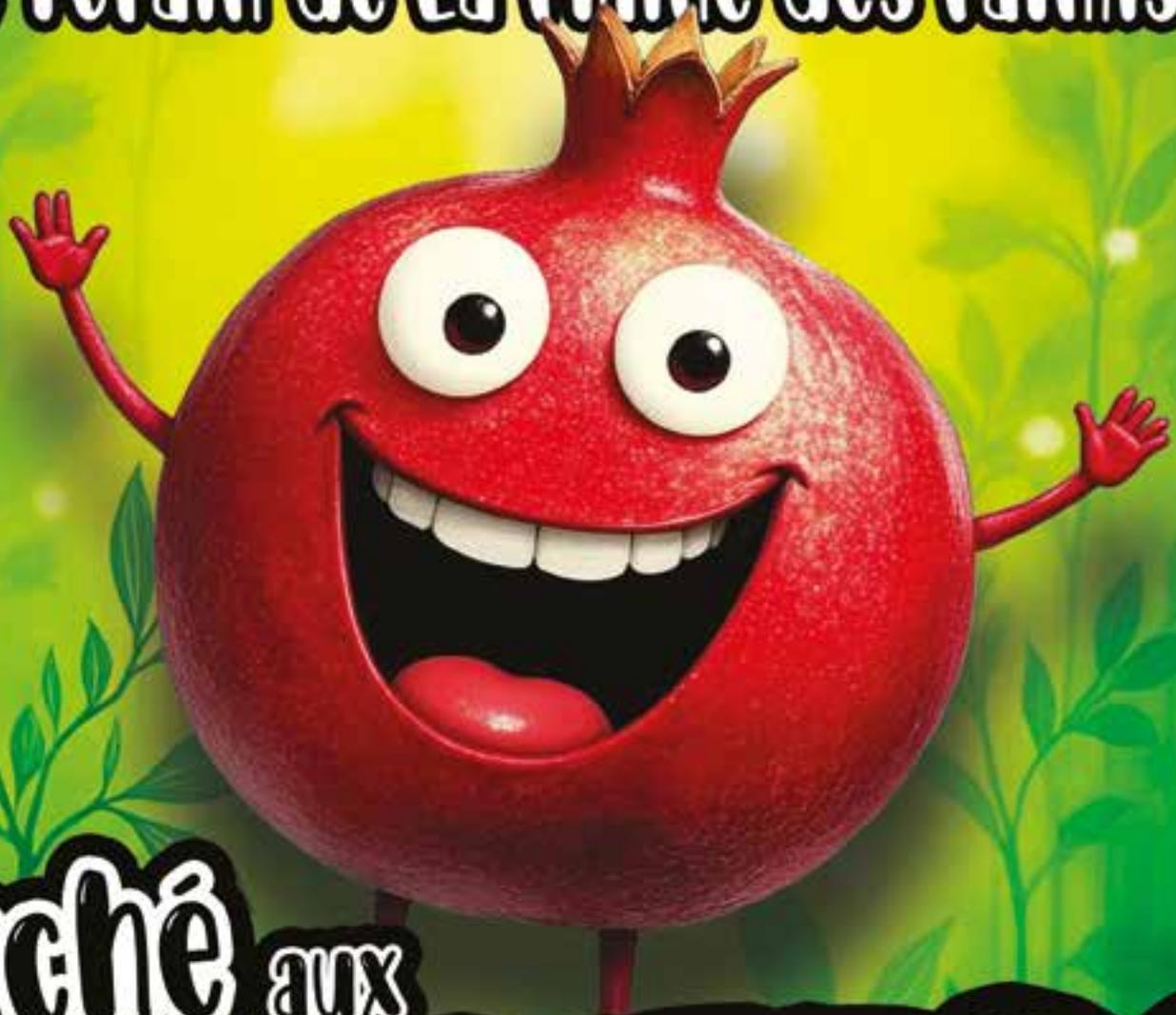
...

La critique est aisée mais l'art est difficile.

Nous l'avons dit et nous l'avons fait et nous continuerons à le faire pour vous.

Ensemble pour La Plaine, avec Johnny PAYET

Marché forain de La Plaine des Palmistes



Marché aux

GOYAVIERS

31 mai et 1^{er} juin 2025

**marché
de producteurs & d'artisans**

**tout le week-end de 09h00 à 17h00
allée du marché forain**

animations musicales & marché forain du dimanche

**élection
de Miss Goyavier**

**vendredi 30 mai à 19h00
Espace culturel guy Agénor**

entrée libre dans la limite des places disponibles

